



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

toxicomanie

Question au Gouvernement n° 2566

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Thierry Mariani, pour le groupe RPR.

M. Thierry Mariani. Monsieur le Premier ministre, l'Observatoire européen des drogues et toxicomanies vient de rendre public un nouveau rapport, très alarmant, qui souligne que le cannabis reste la drogue la plus prisée en Europe, que la consommation de cocaïne fait de plus en plus d'adeptes, que les amphétamines et l'ecstasy touchent de plus en plus de jeunes. C'est l'état d'alerte. Tous les indicateurs sont au rouge et révèlent une croissance quasi généralisée des consommations de drogue: croissance de la consommation de drogue au travail, et la médecine du travail s'en inquiète à juste titre; croissance de la consommation de drogue à l'école, parfois dès l'école primaire et le collège, où circule déjà le haschich; croissance de la consommation de drogue dans les soirées raves; croissance de la consommation de drogue...

M. Didier Boulaud. Au RPR !

M. Thierry Mariani. ... dans les milieux branchés, comme nous le rappelle un fait divers mettant en scène quelques vedettes qui fréquentaient une péniche parisienne; croissance de la consommation de drogue dans les zones urbaines mais aussi maintenant dans les zones rurales, et le député du Haut-Vaucluse que je suis, comme l'ensemble de mes collègues, peut le constater.

Il y a à peine un mois, vous avez fait repousser par vos amis la proposition de loi du groupe RPR qui visait à lutter contre la conduite automobile sous l'empire de stupéfiants. Il y a six mois, M. Jack Lang s'est déclaré favorable au contrôle de la qualité des pilules d'ecstasy, semant ainsi le trouble chez tous les parents d'élèves et les acteurs du combat contre la drogue. («Et voilà !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.) Depuis plus de trois ans, nous dénonçons le ton laxiste et inadapté de vos campagnes d'information.

D'où ma question que se posent l'ensemble des Français: allez-vous renoncer et baisser les bras devant ce fléau ? Pourquoi ne pas prévoir rapidement une vaste campagne de sensibilisation destinée prioritairement aux jeunes ? Pourquoi ne pas organiser un grand débat ici, à l'Assemblée nationale, sur la drogue et sur ses ravages, une drogue qui sape les fondements même de la société, une drogue qui est aujourd'hui l'une des raisons premières de la croissance de la délinquance ? Que comptez-vous faire réellement ? Allez-vous vous contenter de l'immobilisme, comme cela semble être le cas de la politique de votre Gouvernement sur de nombreux sujets ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice.

Mme Marylise Lebranchu, garde des sceaux, ministre de la justice. Monsieur le député, dans ce dossier très important pour l'ensemble de la population de notre pays, il faut distinguer deux choses: d'une part, les campagnes concernant la santé et celles de mise en garde; d'autre part, les campagnes de lutte contre le trafic de stupéfiants.

Depuis la fin de l'année, grâce à une action volontariste du Gouvernement et d'Elisabeth Guigou, nous avons décidé de multiplier les actions communes aux pays européens pour déterminer l'origine et le cheminement de la drogue et surtout pour mettre en exergue le fait que ces trafics extrêmement importants de drogue sont très souvent liés au blanchiment d'argent.

M. Jean-Michel Ferrand. Baratin !

Mme le garde des sceaux. Il convient donc de lutter contre le trafic de drogue, car il met en danger des enfants, des jeunes, des personnes qui ne sont plus responsables de leurs actes.

J'ajouterai deux remarques supplémentaires.

D'une part, il importe que, dans notre lutte commune contre la drogue - et vous avez eu raison de rappeler, monsieur le député -, de faire attention à chaque mot utilisé, en particulier dans le cadre des campagnes qui demandent que les utilisateurs soient moins sanctionnés que les trafiquants, ce qui m'est régulièrement réclamé. Jamais nous ne considérerons que ce problème est suffisamment anodin pour ne plus parler de la peine tant que les jeunes, les adolescents et les adultes de ce pays n'auront pas compris que l'usage de stupéfiants est extrêmement grave pour l'avenir de notre population.

D'autre part, jamais nous ne serons tolérants pour ce qui est du trafic. La police, la gendarmerie et la justice, ensemble, ont décidé d'engager un plan d'action,...

M. Lucien Degauchy. Cela sonne faux !

Mme la garde des sceaux. ... non seulement d'information - et vous avez raison de le demander -, mais également de traque des trafiquants, qui profitent de la grande faiblesse des quartiers les plus difficiles ou les plus isolés pour y distribuer des produits hautement dangereux. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. Lucien Degauchy. C'est le résultat de votre laxisme !

M. le président. Mes chers collègues, je vous invite à prêter attention aussi bien aux questions qu'aux réponses qui leur sont faites.

M. Lucien Degauchy. Pourquoi regardez-vous uniquement à droite, monsieur le président, et pas aussi à gauche ?

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2566

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 2001, page 471

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 janvier 2001